

La « Marche nordique » : un grand bol d'air sur les « Grandes terres »

Loisirs. La Ville et le club d'athlétisme organisent, dimanche prochain, la 4^e édition d'une manifestation qui se déroule sur le plateau des Grandes Terres.

Le dimanche 6 avril aura lieu la quatrième édition de la Marche nordique.

Une marche accélérée avec des bâtons spécifiques

Une activité de plein air, extrêmement populaire dans les pays scandinaves, qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons spécifiques. Une sorte de dérivé du ski de fond. Organisée par la ville et l'AFA Feyzin - Vénissieux Athlétisme, la manifestation aura, comme d'habitude, pour cadre le plateau des Grandes Terres.

Elle est ouverte à tous à partir de 14 ans (randonnée sans bâtons pour les moins de 14 ans accompagnés d'un adulte).

Durant cette matinée, deux circuits de 6 et 12 km



■ Les participants sillonneront l'espace protégé des Grandes terres. Photo archives Carlos Soto

sont proposés, encadrés par des coachs athlétisme et des diplômés marche nordique. Tous les départs et arrivées se font du gymnase Alain-Colas. L'épreuve démarrera à 9 heures avec le 12 km chronométré (1), puis à 9 h 15

pour le 12 km loisirs, puis 10 heures pour le départ du 6 km.

300 à 400 participants attendus si la météo...

Les organisateurs espèrent si le temps n'est pas trop mau-

vais la participation de 300 à 400 personnes de tous âges. Cette année, ils proposent aux licenciés de la Fédération française d'athlétisme de participer au Challenge Lara.

Ce challenge régional « Marche nordique » concerne trois manifestations : Vénissieux, Annemasse le 10 mai et Aix-les-Bains les 28 et 29 juin. ■

(1) Pour le 12 km chronométré, il est formellement interdit de courir. Des commissaires de marche seront présents et excluront du classement ceux qui ne respecteraient pas le règlement.

Repères

Infos pratiques

Inscriptions sur place, lieu de départ, à partir de 7 h 45, au gymnase Alain-Colas, rue Jean-Moulin à Vénissieux.

Frais d'inscription : 7 € (gratuit pour les - de 14 ans). Location de bâtons de marche (dans la limite des stocks disponibles) : chèque de caution de 100 € (à l'ordre de l'AFA) ou pièce d'identité.

Parking : au nouveau cimetière, chemin de Feyzin.

Attention l'avenue Jean-Moulin est fermée à la circulation. Transports en commun : bus 39, arrêt : nouveau cimetière. A l'arrivée : buffet campagnard.

Parcours : sentier des Alouettes (12 km) et sentiers des Moissons (6 km) encadrés par des coachs « athlétisme » et des diplômés marche nordique.

Sentier VTT (10,5 km).

Départs : 9 h 15 : 12 km loisir 10 heures : 6 km découverte Aire de pique-nique et corbeille propreté, point d'eau potable.

Parking sur les communes de Vénissieux, Feyzin et Corbas. Itinéraire aménagé pour la promenade familiale.

Informations au 04 78 70 81 08

Un plateau agricole de 450 hectares

Au-delà du Boulevard urbain sud, ce vaste plateau agricole de plus de 450 hectares s'étend sur les communes de Feyzin, Corbas et Saint-Sym-

phorien-d'Ozon. On peut rejoindre à pied ces communes en deux heures environ. Des sentiers pédagogiques aménagés permettent — à pied ou à

VTT — de découvrir la vie des champs avec 6 000 mètres de haies qui abritent de nombreuses espèces d'insectes, de mammifères et d'oiseaux.